

M^e Caroline DEIXONNE

Avocat à la Cour

15, rue de La Maison Carrée - NIMES - Tél : 04.66.36.90.90

Courriel : cabinet@deixonne-avocat.fr

Site : AVOVENTES.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

Un LOCAL à usage commercial au rez-de-chaussée du bâtiment B formant les lots 11, 12, 18, 30 et 31, ainsi qu'une cave au sous-sol du bâtiment D formant le lot 32 et une cave au sous-sol du bâtiment A formant le lot 1 dans un immeuble en copropriété

sis à **NIMES (30000)**

2, rue des Chapeliers

Cadastré Section EY n° 637 d'une contenance au sol de 7 a 10 ca.

Sur la Mise à Prix de SOIXANTE TREIZE MILLE EUROS

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

ADJUDICATION fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES du

Jeudi 12 Novembre 2026 à 09 heures 30

au Palais de Justice de NIMES - Bd des Arènes

La visite sera assurée sur place par la SCP PELERIAUX - GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX - CHEIKH-BOUKAL, Commissaires de Justice Associés à NIMES, le Jeudi 29 Octobre 2026 de 10 heures à 12 heures.

Il sera procédé à la requête de :

Monsieur le Comptable du Service des Impôts des Particuliers de NIMES.

Domicilié en ses bureaux 15, boulevard Etienne Saintenac - CS 10001 30024 NIMES Cedex 9.

A la vente de l'immeuble ci-après désigné :

Il s'agit d'un local à usage commercial constitué par les lots 12, 11, 18, 30 et 31 présentant un espace de vente d'une surface Loi Carrez de 172,55 m² avec sur la gauche en entrant un débarras et un WC, puis un deuxième espace de vente au fond d'une surface de 15,70 m² et une réserve d'une surface de 20,87 m². L'ensemble est ancien et vétuste.

Deux caves en sous-sol d'une surface de 25,24 m² et 12,97 m² aux-

quelles on accède par un escalier à partir du lot 30. Les lieux sont occupés par un locataire-gérant à l'encontre duquel une procédure de résiliation et d'expulsion est en cours.

Enchères uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES et sur justification de la consignation entre les mains du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de NIMES d'une somme correspondant au dixième du montant de la mise à prix sans pouvoir être inférieure à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES, Palais de Justice, Bd des Arènes et au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Pour extrait, M^e Caroline DEIXONNE,

Avocat à la Cour, signé,

Imprimerie du Commercial du Gard - NIMES